



## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019

### COMPTE RENDU

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel nominal.

#### Sont présents :

M. JOUBERT Jean-Pierre, Maire, M. VALENTE Victor, Mme DUWEZ Nathalie, Mme PAYAN Chantal, Mme CAMUS Marie-Hélène, M. TORRES Alain, M. QUENU Nicolas, Mme CERCEAU Christelle, M. GILLES François, M. BOUILLETTE Lionel, M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. GIRAUDET Bernard, Mme SOLER Joëlle, M. DEMIÈRE Serge.

#### Ont donné pouvoir :

- M. BASSOULET Frédéric à M. TORRES Alain,
- Mme FRANJOU-HERVILLARD Dorianne à Mme CERCEAU Christelle,
- Mme JAN-AILLERET Edith à Mme CAMUS Marie-Hélène,
- Mme MOURICHON Véronique à M. VALENTE Victor,
- Mme PORTELETTE Béatrice à Mme DUWEZ Nathalie,
- Mme ROUBAÏ DELILLE Anne-Isabelle à M. QUENU Nicolas.

#### Est absent :

- M. MIROUX Jean-Paul.

Le quorum est atteint.

Mme CAMUS Marie-Hélène est nommée secrétaire de séance.

#### Préemption urbaine :

- 0 opération a donné lieu à l'exercice du droit de préemption,
- 11 opérations n'ont pas donné lieu à l'exercice du droit de préemption.

L'Assemblée rend hommage à Madame Josette CREACH, Conseillère municipale, décédée le 19 septembre 2019.

Monsieur le Maire fait ensuite approuver le compte-rendu de la séance du 4 juillet 2019 du Conseil municipal.

#### Vote : Unanimité

L'ordre du jour ne suscitant pas de commentaire, la discussion sur les décisions du Conseil municipal peut débiter.

## **DELIBERATION C\_38\_2019 - PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE 2019.**

Il est proposé le recrutement d'un attaché territorial, par voie de détachement, pour faire face à des besoins liés au remplacement de Madame la Directrice Générale des Services, actuellement en arrêt longue maladie.

En conséquence, il appartient à l'assemblée délibérante de modifier le tableau des effectifs afin de permettre cette création de poste.

Monsieur le Maire rappelle le contexte temporaire de cette embauche :

- Il est devenu nécessaire pour la bonne gestion des services de procéder au remplacement de Madame Sylvie VALENTIN (en arrêt depuis début mars) au vu des missions et événements importants à venir : recensement de la population, période budgétaire, élection municipale, etc..
- La remplaçante sélectionnée, Madame Corinne HALLER-TERRIER, prendra la place par détachement de l'Université de Technologie de Compiègne pour une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.
- La création de ce poste provisoire sera annulée au tableau des effectifs après son départ.

**Vote : Unanimité**

## **DELIBERATION C\_39\_2019 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MAISON MONIER.**

Le règlement intérieur de la Maison Monier doit aujourd'hui donner lieu à un ajustement concernant les modalités de mise à disposition et d'utilisation de ses salles.

A ce titre, il est proposé à l'Assemblée d'adopter le projet de règlement intérieur modifié, annexé à la convocation de ce Conseil municipal.

Monsieur Lionel BOUILLETTE s'interroge sur le nombre déclaré de personnes par salle dans le règlement.

Monsieur Alain TORRES lui répond qu'il s'agit d'un nombre calculé en fonction du nombre de sortie de secours et de la surface des salles pour la sécurité incendie.

Madame Marie-Hélène CAMUS intervient au sujet du délai de 10 jours de réservation.

Monsieur le Maire lui répond que certaines associations réservent parfois au dernier moment et pour la bonne gestion des salles, il faut plus de délai pour établir les plannings, sachant qu'une réservation plus courte pourra exceptionnellement être acceptée si des salles sont disponibles.

**Vote : Unanimité**

## **DELIBERATION C\_40\_2019 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ATELIER DELORT.**

Afin d'améliorer la gestion des réservations de l'Atelier Delort par les associations, notamment concernant les modalités d'utilisation des salles, il est proposé d'adopter un règlement intérieur, conformément au projet annexé à la convocation de ce Conseil Municipal.

Monsieur le Maire complète l'intervention en informant qu'il faudra mettre en place prochainement un tarif de location pour des manifestations associatives ou privées dans ce local municipal.

**Vote : Unanimité**

## INFORMATIONS DU MAIRE ET DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire

- **Santé** : Suite aux départs en retraite des Docteurs JACCON et PIETTE fin 2018, la maison médicale route de Marlotte à Montigny-sur-Loing est en sous-effectif de médecins généralistes. Pour relancer l'activité médicale, les communes de Montigny-sur-Loing et de Bourron-Marlotte ont convenu de s'associer en vue de trouver une solution dans l'intérêt des habitants des deux communes.
- **Préemption SAFER** : Achat réalisé des 3 parcelles chemin du Bois Chardon.
- **Annulation de la délibération C\_19\_2019** : Les discussions n'ont pas abouti avec les propriétaires du terrain que nous souhaitions acquérir par échange. La délibération devra donc être annulée au prochain Conseil municipal.
- **Télécommunication mobile** :
  - **ORANGE** : La réception des travaux pour la partie montage de l'antenne devrait être finalisée cette semaine. Cependant, la mise en route nécessite encore le raccordement à la centrale avant l'exploitation effective prévue fin décembre 2019.
  - **FREE** : L'opérateur a reçu l'autorisation de travaux nécessaire à son installation sur l'antenne SFR/Bouygues existante proche de la déchèterie. La date de mise en service n'est pas encore connue.
- **Plan Local d'Urbanisme** : La CAPF a retenu le cabinet « Urbanistes & Associés » pour procéder à une modification simplifiée, rendue nécessaire suite à une erreur matérielle d'appellation de la zone de la carrière Sibelco.
- **Recensement de la population 2020** : La commune recrute 5 agents recenseurs pour le recensement qui se déroulera du 15 janvier au 16 février 2020 inclus.
- **Feu d'artifice** : Annulation pour cause de météo de l'évènement prévu en clôture des Journées du Patrimoine le dimanche 22 septembre au Château de Bourron (privatisé la veille). Une nouvelle date sera recherchée en fin de semaine ou veille de fête en veillant à favoriser la présence des familles.

Commission « Festivités et Sport »

- Une rentrée riche en manifestations avec :
  - **La Foulée Bourronnaise** : le 31 août 2019.
  - **L'inauguration du tennis** : le 6 septembre 2019.
  - **Vide grenier** : le 8 septembre 2019.
- Et des manifestations à prévoir :
  - **Art et terroir** : les 5 et 6 octobre 2019 au gymnase André Poirier.
  - **Pass' o mobile** : le 6 octobre 2019 sur la place des fêtes.

Commission des « Affaires scolaires, jeunesse et petite enfance »

- **Rentrée scolaire** : Ouverture d'une classe à l'école élémentaire.
- **Ecole maternelle** : Remplacement d'une ATSEM par un recrutement temporaire de 9 mois.
- **Conseil municipal des enfants** : Vote du Conseil le 10 octobre 2019.
- **Halloween** : Fête organisée le 18 octobre 2019.

Commission « développement économique, commerce, artisanat »

- **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) :**

Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal du Pays de Fontainebleau.

La démarche se poursuit avec la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA). L'enquête publique, prévue entre décembre 2019 et janvier 2020, est la dernière étape avant l'approbation du futur RLPi. Tous les documents (règlement, cartographie, lexique, etc.) peuvent être consultés sur le site de la CAPF : <https://www.pays-fontainebleau.fr/urbanisme/le-reglement-local-de-publicite-intercommunal/>.

- **Marché de Noël** : Se tiendra le samedi 14 décembre - Relance des appels à candidature.

#### Commission « Culture »

- **Journées Européennes du Patrimoine** : Succès des deux expositions (anciennes fêtes et cartes postales de Bourron-Marlotte) et du concert à l'église.
- **Calque Armand Point** : Le tableau restauré est à nouveau dans la salle du conseil.
- **Spectacle « Noces d'Eau »** : L'association « Au Coeur des Voix » propose le 13 octobre un spectacle musical sur le thème du mariage entre Bourron et Marlotte.
- **Exposition Eugène Cicéri** : du 20 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

#### Commission « affaires sociales »

- **Goûter des anciens** : Organisé le dimanche 1er décembre. Visite possible après le goûter de l'exposition Eugène Cicéri.

#### Commission « Travaux et Urbanisme »

- **Travaux de voirie** : Les trottoirs rue du Général de Gaulle jusqu'au croisement de la rue Pasteur ont été finalisés cet été. Actuellement, nous avons en cours les travaux de la rue de la Fontaine des Segretz et du Barillier et à suivre la ruelle du Pressoir.
- **Crèche** : Réception des appels d'offre. Il reste à déposer prochainement les dossiers de déclaration préalable et d'autorisation de travaux au titre de la sécurité ERP.

La séance est levée à 21h45.

Fait à Bourron-Marlotte le 26 septembre 2019

Le Secrétaire de séance,



Marie-Hélène CAMUS

Le Maire,



Jean-Pierre JOUBERT